

re pour être classés au challenge 2016.

Il n'y a pas de classement », mais le certificat médical est obligatoire.

13 / LES SECOURS

L'assistance médicale est confiée par contrat à Secouristes SRAA. Un dispositif de secours est mis en place pour pouvoir intervenir au plus vite à tous points du parcours, grâce au PC course placé près de l'arrivée.

Les secouristes avec le médecin présent pourront déclarer hors course un coureur pour des raisons médicales et de sécurité. En cas d'accident d'une personne, tout concurrent est tenu à porter assistance ou de prévenir au plus vite l'organisation (signaleurs, ou poste de secours sur le parcours)

14 / CLASSEMENT / RÉCOMPENSES

Les classements seront affichés sur le site d'arrivée et sur le site de l'organisation : www.larougeflamande.fr

Récompenses au scratch et par catégories. Voir Tableau visible sur le site : www.larougeflamande.fr

Nombreux lots de valeur à gagner à 12 h 30. Présence obligatoire pour retirer le lot.

Chaque concurrent ayant franchi la ligne d'arrivée recevra un souvenir.

Pour les classements par catégorie pas de cumul de récompenses.

15 / PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet (ex : gels), hors des lieux prévus à cet

effet (zones de ravitaillement) entraînera la mise hors course du concurrent fautif.

16 / ANNULATION / NEUTRALISATION

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle, de condition climatique, de problèmes sanitaires ou de toutes autres circonstances, notamment celles mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de neutraliser une ou plusieurs épreuves sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

17 / HANDISPORT / MARCHÉ

→ Pour des raisons de sécurité, les fauteuils ne sont pas autorisés sur le parcours. **Seules les jolettes** en nombre limité et avec accord de l'organisateur seront autorisées à participer sur la course de BEFFROI (5 650 m) avec départ décalé. Une demande par courrier est à adresser à l'organisateur 1 mois avant la date de la manifestation.

→ Un **parcours Marche/Santé** ouvert à tous autour des remparts de Bergues aura lieu le samedi 29 octobre 2016 à partir de 14 h 30. **2 euros**, votre inscription sera reversée à une association caritative.

18 / DROIT D'IMAGE

Tout coureur participant accepte le règle-

ment de cette épreuve et autorise les organisateurs à utiliser les photos, films ou tout autre enregistrement de cet événement, sans contrepartie financière, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires réalisés et diffusés dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être ajoutées à cette durée.

19 / CNIL

Conformément aux dispositions de la Loi "Informatique et Liberté" n° 78-17 du 11 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pourrez recevoir des propositions de partenaires ou autres organisateurs. Si vous le souhaitez, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant votre nom, prénom et adresse. Idem pour la non-publication de vos résultats sur notre site (mail de l'organisation) et celui de la FFA (mail : cil@athle.fr)

20 / ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

L'inscription à l'une des épreuves des Foulées de La Rouge Flamande vaut l'acceptation sans réserve du règlement ci-dessus dans sa totalité.

